

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



**CE RAPPORT EST UNE PRÉSENTATION SUCCINCTE
DES ACTIONS MENÉES SUR 2018.**

**N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONTACTER POUR
PLUS D'INFORMATIONS.**

JEUNES

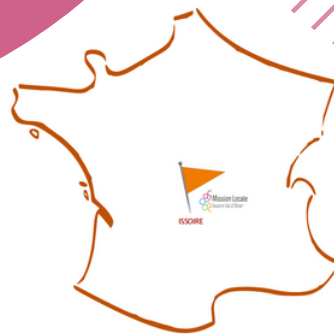
FINANCEURS

PARTENAIRES

SOMMAIRE

LA MISSION LOCALE ET SON TERRITOIRE-----	P 03
LA MISSION LOCALE ET SES INSTANCES-----	P 04
LA MISSION LOCALE ET SON ÉQUIPE-----	P 05
LA MISSION LOCALE ET SES FINANCEMENTS-----	P 07
LA MISSION LOCALE ET SES DONNÉES CHIFFRÉES -----	P 09
2 833 JEUNES EN CONTACT-----	P 09
481 PREMIERS ACCUEILS-----	P 09
1 201 JEUNES ACCOMPAGNÉS -----	P 10
L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE-----	P 12
LE PACEA-----	P 12
LA GARANTIE JEUNES -----	P 13
PROJ'EMPLOI -----	P 14
L'ALTERNANCE -----	P 15
LE PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'INSERTION DES JEUNES-----	P 16
LE MODULE PROJET PROFESSIONNEL -----	P 17
LES JEUNES EN MOUVEMENT-----	P 18
LA SEMAINE NATIONALE DE L'INDUSTRIE ET SEMAINE DE L'AÉRONAUTIQUE-----	P 18
LES MINI-CHANTIERS-----	P 19
L'ENGAGEMENT POUR AUTRUI -----	P 21
APPRÉHENDER LE HANDICAP -----	P 22
L'ACCÈS A L'EMPLOI -----	P 23
QUELQUES ACTIONS FAVORISANT L'EMPLOI -----	P 23
LES PARCOURS QUALIFIANTS -----	P 26
LES CONTRATS DE TRAVAIL-----	P 26
LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES DES JEUNES -----	P 27
DEUX JEUNES AUTO-ENTREPRENEURS-----	P 28
LES PERSPECTIVES 2019 -----	P 29

LA MISSION LOCALE ET SON TERRITOIRE



L'Association fait partie d'un vaste réseau national regroupant **450 Missions Locales** dont 61 implantées sur la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Au niveau local, elle rayonne sur **108 communes** (88 d'Agglo Pays d'Issoire + 7 communes de Mond'Arverne, et 13 de Massif du Sancy).

TERRITOIRE DE COMPETENCE

Elle compte 10 lieux d'accueils :

- Son siège situé à Issoire,
- 2 antennes : Brassac les Mines et Vic le Comte,
- 7 permanences : Ardes, Besse, Champeix, Murol, Plauzat, Sauxillanges, St Germain Lembron.



LA MISSION LOCALE ET SES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Association est régie par un Conseil d'Administration composé de 16 membres titulaires et 11 suppléants.

Ces membres représentent à la fois les services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'Education Nationale, les partenaires économiques et sociaux du territoire. Ils se réunissent deux à trois fois par an et sont fortement investis dans la vie de la structure.

Nous remercions l'engagement et l'implication des membres qui sont primordiaux dans la gouvernance de l'Association.

Le Président de droit est Mr Bertrand BARRAUD : Maire d'Issoire. Ce dernier a délégué ses pouvoirs à Mme Martine VARISCHETTI.

Trésorier : Mr Régis BAUBET
Secrétaire : Mr Nicolas OUDARD

Tous les ans, les membres adhérents de l'Association se réunissent en Assemblée Générale pour valider le rapport d'activités ainsi que les comptes financiers.

C'est l'occasion de présenter et de rappeler les faits marquants qui se sont déroulés au cours d'une année civile.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LA MISSION LOCALE ET SON EQUIPE

Au 31/12/2018, la Mission Locale compte 15 personnes en CDI (14.8 ETP).

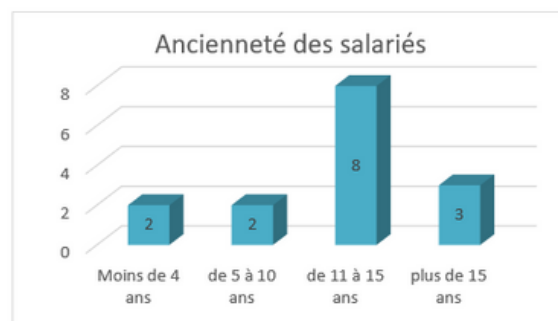
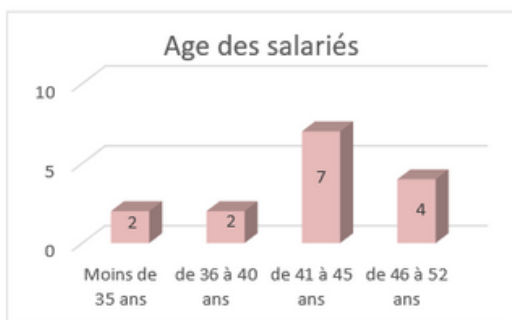


Gestion - Administratif :
3 personnes

Encadrement :
2 personnes

Accompagnement :
10 personnes

Fin 2018, tous les salariés sont en CDI (14 femmes et 1 homme). La majorité a plus de 40 ans et plus de 11 ans d'ancienneté. Il existe très peu de "turn over".



FIN DE CONTRAT :

Deux CDD ont pris fin au cours de l'année (un poste d'assistante de gestion en octobre, et une conseillère en renfort sur le dispositif "Alternance" fin décembre).

Une des conseillères embauchée en CDI depuis 2014 sur le dispositif Garantie Jeunes, a demandé une rupture conventionnelle afin de poursuivre de nouveaux projets professionnels. Elle a été remplacée début novembre 2018 par un conseiller en CDI qui occupait le même poste précédemment à la Mission Locale de Clermont Fd.

FORMATION :

Cette année, le fait marquant est le nombre d'heures d'absence liées à la formation du personnel qui a doublé par rapport à 2017 : **98 heures réalisées dans le cadre du Plan Régional de Formations pour 4 personnes et 876 heures suite à 5 demandes individuelles :**

- 1 personne de l'encadrement : 421 h - Advanced Management Programme à l'EDHEC de Paris
- 1 conseillère : 112 h - Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale à l'ISTRA de Clermont-Fd
- 1 conseillère : 288 h : Mastere spécialisé Gestion des Ressources Humaines et Innovations Managériales à l'ESC de Clermont-Fd
- 1 conseillère : 28 h - De l'observation du territoire et des jeunes vers l'ingénierie de projet animé par l'organisme PENNEC à Bordeaux
- 1 conseillère : 28 h - Gestion de l'agressivité avec Groupe Réponses à Besançon

LA MISSION LOCALE ET SON EQUIPE

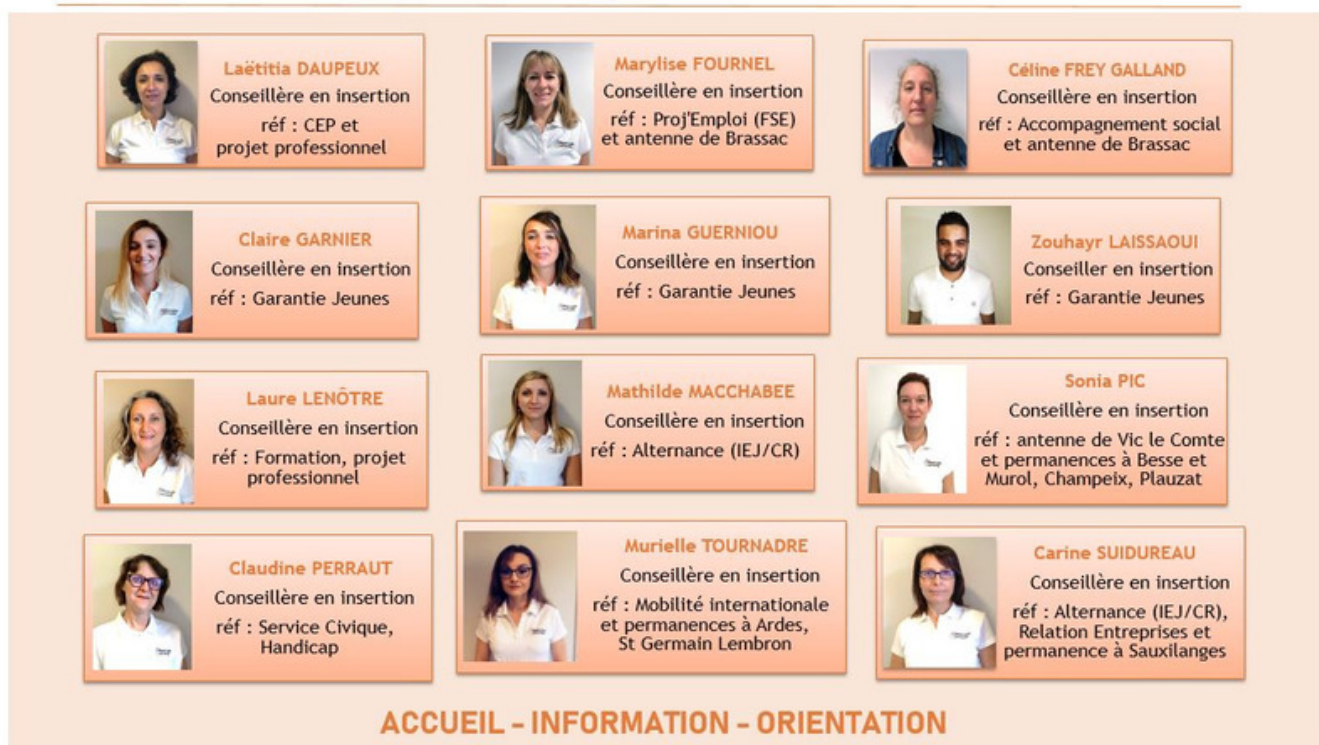
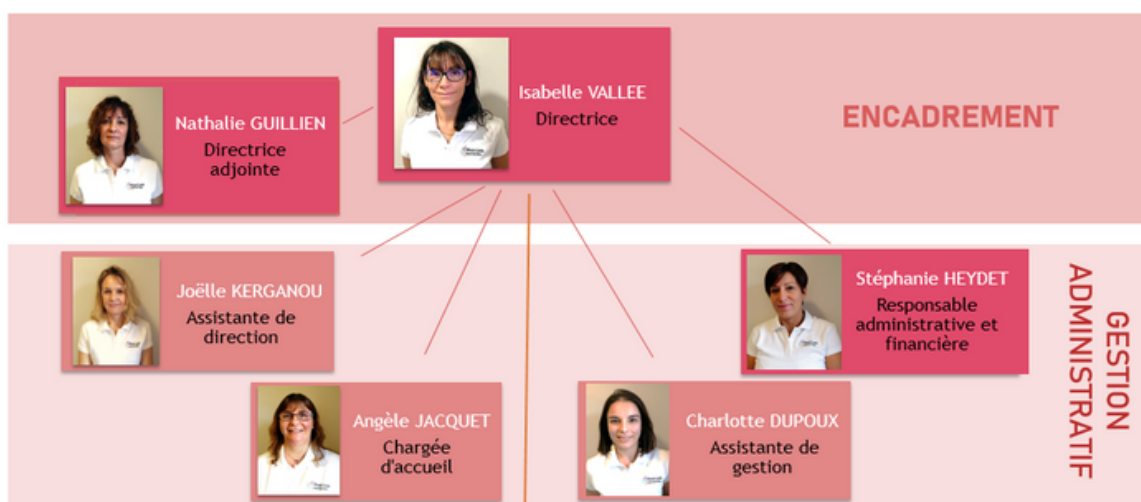


**RÉUSSITE
ABOUTISSEMENT**

**CONVICTION
PERFORMANCE**

**ÉNERGIE ACTION
SUCCÈS**

**TRAVAIL D'ÉQUIPE
CONFIANCE OBJECTIFS**



LA MISSION LOCALE ET SES FINANCEMENTS

PROJETS

CONVENTIONS

SUBVENTIONS

TRÉSORERIE

Les produits d'exploitation s'élèvent à 871 189 € contre 914 945 € en 2017. Entre ces deux années, on constate une baisse de 5 % des subventions conventionnées.

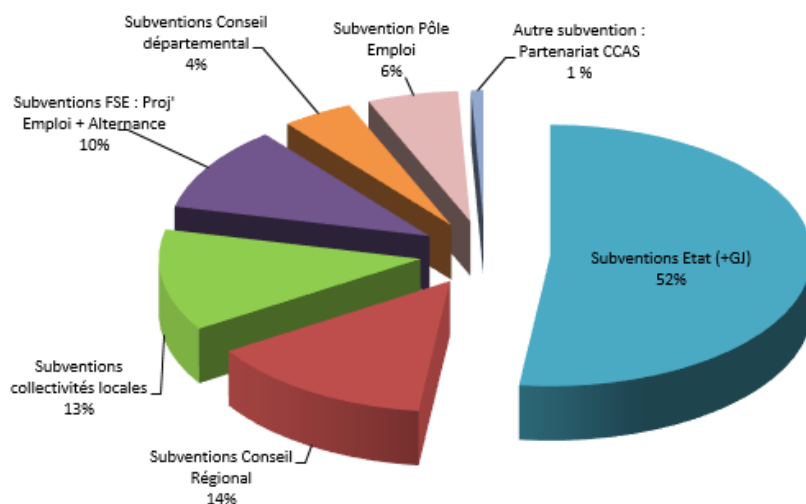
L'ETAT reste le premier financeur de la structure même si l'on constate une diminution du montant alloué pour la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (- 12 366 €) et la suppression du financement concernant l'accompagnement des jeunes en "Emplois d'Avenir" (-17 838 €).

A noter que la part des fonds européens augmente notamment avec la mise en place d'un nouveau dispositif sur "l'Alternance". Cette opération gérée par les services de la Région Auvergne Rhône-Alpes s'inscrit dans l'axe "Initiative pour l'Emploi des Jeunes" (61 770 €). La deuxième opération "Proj'Emploi" gérée par la DIRECCTE Auvergne s'inscrit dans le programme FSE "Emploi et Inclusion" (30 210 €). Il s'adresse à la fois à des jeunes souhaitant travailler leur projet professionnel et en recherche active d'emploi.

Par ailleurs, la part des collectivités territoriales reste stable. Le Conseil Régional ainsi que le Conseil départemental ont maintenu leurs financements sur cette année.

Il faut relever que la communauté de communes Mond'Arverne implantée sur un territoire partagé entre deux Missions Locales Issoire et Cournon s'est désengagée en 2018. Un appel individuel à cotisation a été ainsi fait aux sept communes dépendant de l'Association. Il en va de même pour treize communes appartenant au Massif du Sancy. En parallèle, lors du redécoupage de territoire (loi Nôtre), une convention 2017 - 2019 a été signée avec "Agglo Pays d'Issoire" assurant une subvention de fonctionnement fixe pour ces trois années.

Enfin, le financement dans le cadre du partenariat renforcé avec Pôle Emploi est en légère augmentation. Son calcul est défini en fonction de la DEFM jeunes A et B en fin d'année ; cela explique des variations d'une année sur l'autre.



RÉPARTITION DES
FINANCEMENTS 2018



LA MISSION LOCALE ET SES FINANCEMENTS



SUBVENTIONS	2018	2017	2016	Variation 18/17
Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)	271 034 €	283 400 €	279 415 €	- 12 366 €
Suivi "Emploi d'Avenir"	- €	17 838 €	24 967 €	- 17 838 €
Action "Parrainage"	2 745 €	3 050 €	712 €	- 305 €
Suivi des décrocheurs / ANI	- €	- €	900 €	- €
Garantie Jeunes - changement 80% du produit+Résultat sorties positives 20% N-1	178 176 €	231 333 €	178 534 €	- 53 157 €
TOTAL ETAT	451 955 €	535 621 €	484 528 €	-83 666 €
Proj'Emploi - FSE	30 211 €	28 678 €		1 533 €
MILOBOOST - IEJ			42 688 €	
Emplois d'Avenir - FSE	- €	26 850 €		- 26 850 €
CR "Accompagnement vers l'alternance" - IEJ CR	61 770 €			61 770 €
TOTAL : FONDS EUROPEENS	91 980 €	55 528 €	42 688 €	36 453 €
Accueil, Information, Accompagnement		81 353 €	59 253 €	
Accompagnement Apprentissage			22 100 €	
Action "Orientation vers l'Apprentissage"	106 853 €		5 000 €	- €
Action "Bilan de Compétences Approfondi"		25 500 €	17 500 €	
Action "Sensibilisation aux Métiers"			3 000 €	
Ligne aides aux jeunes "Santé"	15 983 €	16 020 €	1 920 €	37 €
Ligne aides aux jeunes "Mobilité"			14 100 €	
TOTAL CONSEIL REGIONAL	122 836 €	122 873 €	122 873 €	-37 €
Subvention de fonctionnement	15 049 €	15 049 €	15 049 €	- €
Suivi PAIJ (15 mesures)	9 150 €	9 150 €	21 350 €	- €
Fonds local d'aide aux jeunes	9 780 €	9 583 €	11 309 €	177 €
TOTAL CONSEIL DEPARTEMENTAL	33 959 €	33 782 €	47 708 €	177 €
Subvention de fonctionnement Com Com (fusion)	96 052 €	103 197 €	17 552 €	- 7 145 €
Subvention de fonctionnement Mairie Issoire	6 000 €	6 000 €	75 327 €	- €
Subvention de fonctionnement Autres Mairies + FLAJ	12 824 €	7 156 €	15 428 €	5 668 €
TOTAL MAIRIES ET COM COM	114 876 €	116 353 €	108 307 €	-1 477 €
Projet personnalisé accès à l'emploi	49 023 €	44 869 €	41 286 €	4 154 €
TOTAL POLE EMPLOI	49 023 €	44 869 €	41 286 €	4 154 €
Convention de partenariat – CCAS repas GJ	6 560 €	5 919 €	4 901 €	1 018 €
TOTAL : AUTRE PARTENARIAT	6 560 €	5 919 €	4 901 €	1 018 €
TOTAL SUBVENTIONS	871 189 €	914 945 €	852 291 €	- 43 756 €



LA MISSION LOCALE ET SES DONNÉES CHIFFRÉES

2 833 Jeunes en contact
1 449 Femmes – 1 384 Hommes

L'augmentation du nombre des jeunes en contact s'explique par un travail important de relance qui a permis de mettre à jour les situations des jeunes.



En 2018 :

- 2 833 jeunes en contact (1 765 en 2017)
- 1 201 jeunes en accompagnement (1 334 en 2017)
- 481 jeunes reçus pour la première fois (521 en 2017)

481 jeunes reçus en 1er accueil
239 Femmes - 242 Hommes



📉 Baisse des premiers accueils de 7.7 %

Les femmes représentent moins de 50% et pour la première fois elles ne sont pas majoritaires. Le chiffre est équilibré.

En 2017 : 521 jeunes dont 269 Femmes (- 11.1 %) et 252 Hommes (- 10 %)

- - 10 % de jeunes de niveau infra V, ce nombre ne cesse de diminuer depuis 2016
- + 6.5 % de jeunes de niveau V ; cependant depuis 2016 ce public a baissé de 19%
- - 19 % de jeunes de niveau IV ; depuis 2016 le nombre de jeunes de niveau Bac a diminué de 30 % dans le public que nous accueillons pour la première fois.
- + 6 % de jeunes de niveau supérieur : + 7.5 % depuis 2016

	Niveaux				Total
	VI-VB	V	IV	>IV	
Femme	37	57	97	48	239
Homme	41	73	90	38	242
2018	78	130	187	86	481
%	16 %	27 %	39 %	18%	
2017	87	122	231	81	521
%	17%	23%	44%	16%	
2016	103	161	235	80	579
18%	28%	40%	14%	18%	

Les dispositifs mis en place depuis plusieurs années pour accompagner les jeunes sans diplôme apportent des résultats.

Le partenariat renforcé avec Pôle Emploi :

Nous recevons en binôme les jeunes qui s'inscrivent pour la première fois à la Mission Locale ou à Pôle Emploi (2 binômes par semaine). De plus, nous recevons également tous les jeunes inscrits à Pôle Emploi non intégrés dans un dispositif (Mission Locale ou Pôle Emploi).



926 Jeunes ont été invités en 2018

476 ont accepté un accompagnement (Mission Locale ou Pôle Emploi)

LA MISSION LOCALE ET SES DONNÉES CHIFFRÉES



1 201 Jeunes Accompagnés

619 Femmes et 582 Hommes – 51.5 % de femmes

Le niveau des jeunes :

Niveau/sexe	VI-VB	V sans diplôme	V diplômés	IV sans diplôme	IV diplômés	Niveau III, II et I	Total
Femme	86	50	129	65	208	81	619
Homme	104	76	131	49	163	59	582
Total	190	126	260	114	371	140	1201
%	15.8 %	10.5%	21.6%	9.5%	30.9%	11.6%	
2017	219	128	291	121	437	138	1334
%	16.4%	9.6%	21.8%	9.1%	32.8%	10.3%	
ECART	-13.2%	-0.1%	-10.6%	-5.7%	-15.1%	+1.4%	

74 % du public accompagné possède un niveau V et plus
35.8 % n'ont aucun diplôme.

Nous constatons une baisse de 133 jeunes accompagnés par rapport à 2017 ce qui représente une baisse de 10 %.

La baisse est de :

- - 15 % pour les jeunes possédant un bac
- - 13% pour les jeunes de petit niveau VI et V
- - 11 % pour les jeunes avec un CAP ou BEP validé

Les secteurs de formation initiale :

- 76.5 % des jeunes ont eu une formation initiale (validée ou non) dans les domaines suivants :

- Services à la personne et à la collectivité : 9.6 % (11.2% en 2017)
- Commerce vente grande distribution : 9.6 % (10.8% en 2017)
- Support à l'entreprise : 9.4 % (8.7% en 2017)
- Industrie maintenance machines : 7.5 % (10,5% en 2017)
- Hôtellerie, restauration, tourisme : 6.9 % (8.6% en 2017)
- Construction-Bâtiment et TP : 6.1 % (8% en 2017)
- Agriculture, pêche, espaces verts, environnement, soins aux animaux : 5.5 % (6.8% en 2017)
- Santé : 3.4% contre 1.9 % en 2017
- Administratif : 3.2 % (5.5 % en 2017)
- Métiers de bouche 3.2 % (2.7 % en 2017)
- Loisirs, animation et sport : 1 % contre 2.8 % en 2017
- Esthétique coiffure 2.5 % (2.6 % en 2017)
- Automobile Carrosserie mécanique 2.4 %
- Divers (licence ou master Chimie physique...) 1.4 %
- Art mode design photo 1.8 % contre 1.7 % en 2017
- Transport et logistique 0.8 % contre 1.7 % en 2017
- Assurance Banque 0.4 %



3 grands secteurs de formation :

Services à la personne
Commerce
Support à l'entreprise

- 15.8 % des jeunes ont arrêté leur scolarité en 3ème, voire avant
- 7.7 % sont allés jusqu'au Bac général dont 47% validés

LA MISSION LOCALE ET SES DONNÉES CHIFFRÉES

1 201 Jeunes Accompagnés

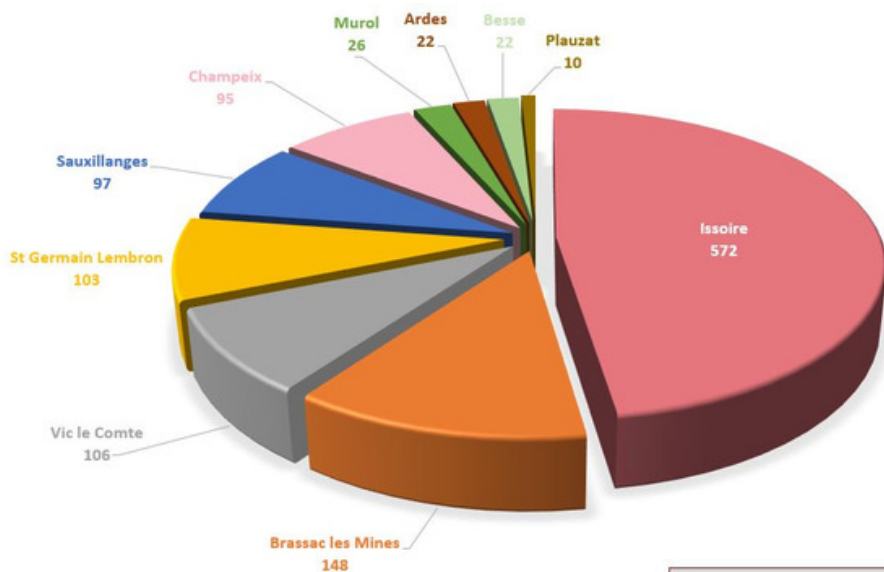


Quelques caractéristiques* :

*Information déclarative saisie sur notre logiciel IMILO à un instant T.

- 89 % se déclarent célibataires
- 10% vivent en couple
- 8 % ont des enfants à charge
- 58 % vivent chez leurs parents (55% H et 45% F)
- 28 % habitent en logement autonome
- 12 % sont dans des logements précaires
- 52% contre 58.6 % en 2017 possèdent le permis de conduire dont 48% contre 54% en 2017 ont un véhicule
- 13 % sont en « cours de permis »
- 20 % n'ont aucun moyen de locomotion
- 72 % des jeunes viennent nous rencontrer pour une aide à la recherche d'emploi

Les lieux d'accueil :



- 48% sont reçus sur Issoire
- 21 % sur les antennes (à Brassac depuis mars 2018 dans les locaux de la DGSAS et à Vic dans les locaux de la mairie)
- 31 % sur 7 permanences dans les locaux mis à disposition par les mairies

17 927 événements

dont 54% d'entretiens individuels ou collectifs

En moyenne 8.1 entretiens par jeune accompagné

Sachant qu'elle est de 7.5 dans le Puy de Dôme et

6.1 dans la grande région

Les Antennes et Permanences	1 ^{ers} accueils		Jeunes Accompagnés	
	2018	2017	2018	2017
Brassac les Mines	62	65	148	159
Vic le Comte	47	40	106	110
Ardes	7	8	22	31
Besse	9	15	22	33
Champeix	38	41	95	112
Murol	8	13	26	29
Plauzat	6	4	10	14
Sauxillanges	46	41	97	110
St Germain Lembron	43	46	103	110
Total	266	273	629	708

L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE

Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) :



Ce parcours a été créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui renoue le droit à l'accompagnement des jeunes.

C'est quoi ?

C'est un contrat d'engagement entre le jeune et la Mission Locale. C'est la possibilité pour lui de définir un parcours avec des objectifs à atteindre pour faciliter son insertion professionnelle et sociale.

Pour qui ?

Pour tout jeune de 16 à 25 ans qui souhaite bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Quelle durée ?

24 mois maximum.

Comment ça marche ?

Le conseiller établit avec le jeune un diagnostic approfondi qui est un bilan de sa situation, de son projet. Ils déterminent ensemble les différentes étapes concrètes du parcours d'accompagnement.

IMPORTANT : le PACEA peut être interrompu si le jeune ne respecte pas les engagements pris avec son conseiller ou s'il accède à un emploi durable.

Quelle aide ?

Sous certaines conditions, le jeune peut PONCTUELLEMENT bénéficier d'une aide financière limitée destinée à faciliter ses démarches.

Le PACEA est décomposé en plusieurs phases :

- Accès à l'autonomie et sécurisation du projet
- Définition et formalisation du projet professionnel et personnel
- Accompagnement en Garantie Jeunes
- Mise en œuvre du projet personnel et professionnel

Avec la possibilité de proposer 17 objectifs (emploi, formation, vie quotidienne...) sur notre système d'information I-MILO.

Entrée PACEA	Données		Comparaison %		Historique données	
	nb entrées	% J entrés	% Dép.	% Reg	n-2	n-1
Niveau III et +	41	10,7%	6,4%	6,7%	0	27
Niveaux IV	156	40,8%	39,4%	38,0%	0	126
Niveau V	112	29,3%	29,9%	30,0%	0	118
Niveaux VB VI	73	19,1%	24,3%	25,2%	0	72
Hommes	202	52,9%	52,3%	49,6%	0	162
Femmes	180	47,1%	47,7%	50,4%	0	181
16 -17 ans	41	10,7%	7,7%	8,4%	0	23
18 - 25 ans	331	86,6%	90,5%	90,5%	0	307
26 et +	10	2,6%	1,7%	1,1%	0	13
NB DE JEUNES ENTRES EN PACEA	382				0	343

576 diagnostics approfondis ont été réalisés et
382 jeunes ont intégré un PACEA en 2018 :

- 47.1% de femmes contre 53 % en 2017
- 19.1% sans qualification contre 21 % en 2017
- 10.7% de mineurs contre 7 % en 2017

L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE



La Garantie Jeunes :

Généralisé depuis 2017, ce dispositif permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation.

C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA).

Pour le mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la Mission Locale. Il est proposé aux jeunes souhaitant s'investir dans un **accompagnement intensif et collectif** d'une durée de douze mois. Le jeune peut bénéficier d'une allocation (484.82 € par mois).

L'accompagnement : 120 jeunes

10 promotions sur la période en collectif (5 semaines) ont travaillé les « modules obligatoires » :

- Prise de connaissance et élaboration d'un blason et d'une charte de « bonnes conduites »
- Expériences positives et compétences fortes pour valoriser son parcours
- Fiches de progression vers l'autonomie
- 76 jeunes formés au brevet Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Pendant cette période, les jeunes ont la possibilité de prendre les repas en commun au restaurant (financés à la fois par la structure et le CCAS de la ville d'Issoire).

Les regroupements inter-promotion au nombre de deux demi-journées en moyenne par semaine visent à remobiliser très vite les jeunes qui n'auraient pas de situation. L'objectif est de maintenir une dynamique dans leur recherche d'emploi et d'échanger avec les jeunes se retrouvant dans la même situation.

A l'issue d'un an d'accompagnement :

64% de sorties positives :

22 jeunes en emploi

22 jeunes avec un cumul de 80 jours en entreprise

9 Jeunes en formation initiale ou professionnelle

2 jeunes en création d'entreprise

6 en Service Civique

Chiffres clés :

477 entrées depuis 2015

120 nouvelles entrées

56 femmes et 64 hommes

71 % ont entre 18 et 21 ans

Augmentation des mineurs : 22,5%

Une majorité de jeunes de niveau V (36 %) et IV (34 %)

Des ateliers animés par des prestataires extérieurs sont venus renforcer cet accompagnement global :

30 Ateliers gestion du stress et des émotions : visant à la reprise de confiance en soi,

30 Ateliers sport : pour favoriser l'épanouissement personnel,
23 Ateliers santé organisés en partenariat avec La Rose des Vents, La CPAM et l'ANPAA,

10 Ateliers communication pour aborder d'une manière ludique l'image générale que chacun renvoie,

10 Jobs dating : permettant aux jeunes de simuler des entretiens d'embauche réalisés par des parrains, artisans ou chefs d'entreprises,

10 Ateliers gestion de budget pour informer sur le droit commun, étudier ses ressources et ses dépenses en fonction des situations financières individuelles,

10 Ateliers connaissance et prévention des réseaux sociaux pour sensibiliser les jeunes aux risques,

7 Ateliers Image et look pour travailler la présentation de soi.



L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE



Le dispositif Proj' Emploi :

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Depuis plusieurs années, nous constatons lors des entretiens de premier accueil une forte demande d'aide pour l'orientation professionnelle. En parallèle, ces mêmes jeunes souhaitent poursuivre activement leur recherche d'emploi. C'est la raison pour laquelle nous leur avons proposé la possibilité d'un double accompagnement ciblé sur ces deux aspects.

Un premier entretien diagnostique permet de pointer les éléments à travailler et d'individualiser les parcours ; chaque jeune peut ainsi choisir ce double accompagnement Projet / Emploi.

Tout au long de l'année et en fonction de leurs attentes ou de leurs besoins, les jeunes sont reçus en entretiens individuels et participent à des ateliers collectifs.

Les thématiques de ces ateliers sont variés : communication/expression, travail sur le projet professionnel, préparation à l'entretien d'embauche, compétences fortes, recherche d'emploi, intérim...

La régularité des rendez-vous proposés est un atout majeur pour maintenir une dynamique et un engagement dans les démarches. Les PMSMP (stages) sont également utilisées comme tremplin vers l'accès à l'entreprise.

Chiffres clés :

121 jeunes repérés

83 jeunes accompagnés : 57 femmes et 26 hommes

23 % des jeunes reçus sur l'antenne de Brassac les Mines

Une durée moyenne d'accompagnement de 4 mois

Une majorité de jeunes de niveau V et IV

Forte proportion de jeunes femmes de niveau IV (32%)

A l'issue de cet accompagnement :

69% de sorties positives (soit 56 jeunes) :

15 jeunes en emploi durable

(dont 9 CDI et 2 Contrats d'apprentissage)

31 jeunes en emploi non durable
(CDD de moins de 6 mois, intérim)

9 jeunes en formation

(5 formations qualifiantes et 4 Services Civiques)

L'accompagnement : 83 jeunes

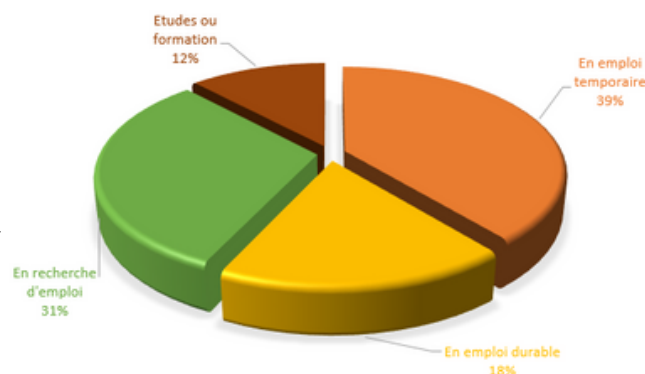
26 jeunes ont bénéficié du double accompagnement Projet/Emploi. Les autres jeunes ont été accompagnés uniquement sur le volet recherche d'un emploi. 61 ont eu au moins une situation professionnelle (CDD ou PMSMP) ou une formation.

593 entretiens présentsiels (ateliers ou entretiens individuels) pour 83 jeunes soit une moyenne de plus de 7 entretiens par jeune.

29 ateliers proposés tout au long de l'année.

Sur les 83 jeunes accompagnés, 30 jeunes ont participé à au moins un atelier.

A L'ISSUE DE L'ACCOMPAGNEMENT



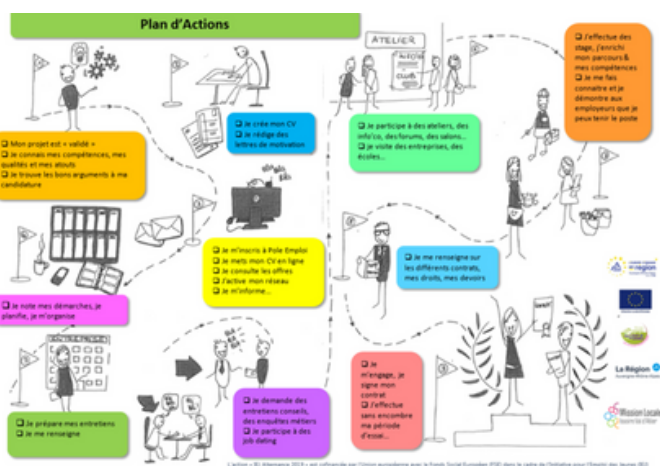
L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cette action est cofinancée par l'union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre de « l'initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) » 2014-2020

Le dispositif Alternance :



En 2018, 108 Jeunes NEETS (« not in employment, education or training », qui ne sont pas en emploi, en étude ou en formation) ont été repérés par les professionnels de la structure. Les jeunes intégrés sur cette phase étaient demandeurs pour réaliser un contrat en alternance. Les conseillers ont vérifié que ces projets étaient réalistes et réalisables mais aussi l'engagement du jeune.

89 jeunes ont intégré la phase de diagnostic. Durant cette phase, les jeunes ont pu mettre en évidence leurs atouts et leurs freins, vérifier leur projet professionnel, cibler en fonction de leurs priorités les employeurs ou les secteurs d'activités.

Pour 9 d'entre eux, le diagnostic n'a pas donné lieu à un accompagnement. En effet, 4 ne se sont pas impliqués dans la démarche et 3 avaient des problématiques trop contraignantes et ont dû, au bout de plusieurs entretiens être réorientés vers d'autres professionnels de la structure, 1 a trouvé un emploi.

L'accompagnement : 80 jeunes

Une fois leur projet professionnel validé, ils ont participé à :

- des entretiens individuels et des ateliers Mission Locale,
- des ateliers animés par les différents CFA (BTP, Institut des Métiers, CFAI, transport logistique) mais aussi par la Maison Familiale et Rurale de Ste Florine,
- différents forums et plus particulièrement celui de l'alternance organisé par notre structure.

Ils ont également réalisé :

- des immersions en entreprise et des visites d'entreprises,
- des jobs dating, des simulations d'entretiens d'embauche, et des rencontres avec les employeurs,
- des visites de centres de formation.

19 jeunes ont bénéficié des ateliers « évaluation de mes compétences et savoirs » réalisé par le CFPPA de Marmilhat dans les locaux de la Mission Locale.

Les jeunes ont réalisé des tests de positionnement en mathématiques, français, logique, informatique, une évaluation des connaissances du métier visé et un questionnaire de compétences sociales.

Un passeport de compétences a été ainsi construit pour chaque jeune permettant de valoriser ses savoirs, ses savoir-faire, et ses savoir-être, mais aussi de repérer les points de vigilance à prendre en compte et à travailler.

Chiffres clés :

108 jeunes repérés - 89 jeunes diagnostiqués
 80 jeunes accompagnés : 30 femmes et 50 hommes
 21.2 % de mineurs
 40 % de niveau IV

A l'issue de cet accompagnement :

32 contrats en alternance signés
 28 contrats en apprentissage
 4 contrats de professionnalisation

12 jeunes sont en emploi
 3 en Service Civique
 6 ont intégré une formation certifiante / qualifiante

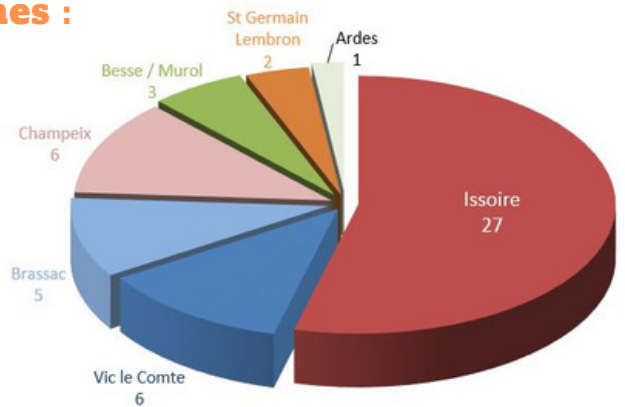
L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE



Le Plan d'Action pour l'Insertion des Jeunes :

En 2018, 50 jeunes ont été accompagnés dont 27 nouvelles entrées (12 F et 15 H). Leur situation à l'entrée du dispositif reste souvent très fragile.

Comme pour les années précédentes, les jeunes accompagnés sur 2018 présentent ou cumulent plusieurs facteurs de précarité : rupture familiale, instabilité du logement, problème de mobilité ou de santé.



Typologie de ce public :

50 jeunes accompagnés : 21 femmes - 29 hommes

61 % ont entre 18 et 21 ans

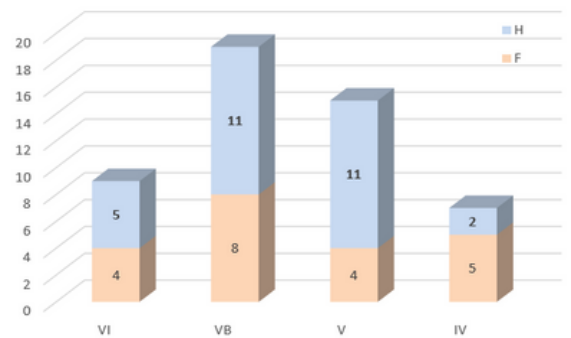
56 % de niveau VI et VB

84 % déclarent être célibataires

42 % sont hébergés par leurs parents et 24 % chez des amis

Seuls 20 % (10 jeunes) disposent d'un logement autonome

86 % n'ont aucun moyen de transport



Nombre de mesures PAIJ réalisées au 31/12/2018 :

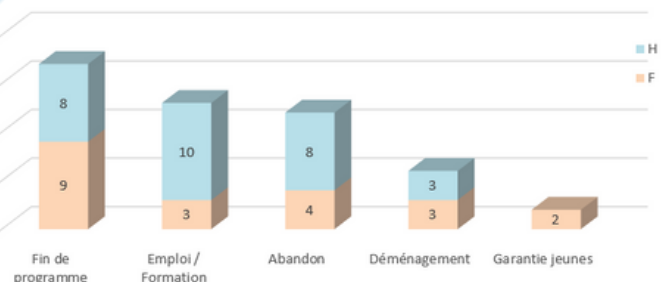
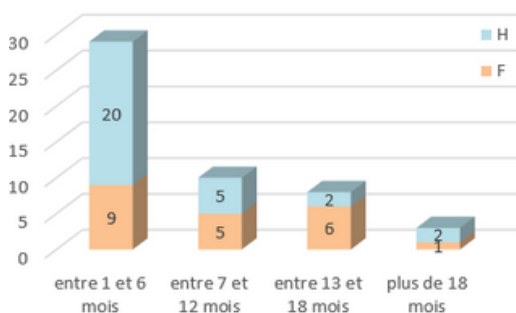
Le nombre de mesures conventionnées et financées par le Conseil départemental pour l'année 2018 est fixé à 15. L'objectif est dépassé avec 17.92 mesures réalisées au 31/12/2018 (1 mesure = 12 mois de suivi).

Au 31/12/2018 :

58 % des jeunes suivis sur 2018 ont eu moins de 6 mois d'accompagnement, 20 % entre 7 et 12 mois. Les sorties positives (Emploi / Formation) représentent 26 %. Les sorties pour abandon restent élevées avec 12 jeunes qui ne parviennent pas à venir régulièrement aux RDV et finissent par ne plus donner de nouvelles.

L'élément essentiel à retenir est la fin du dispositif puisque le Conseil départemental n'a pas renouvelé le financement du PAIJ pour 2019.

=> 17 jeunes sont sortis pour "Fin de programme"; leur accompagnement Mission Locale se poursuit dans le cadre d'une prise en charge classique.



L'ACCOMPAGNEMENT EN LA MISSION LOCALE

Le module projet professionnel :

L'objectif général est d'informer, d'accompagner et de rendre autonomes les jeunes dans l'élaboration de leur(s) projet(s) professionnel(s).

La réflexion menée répond à deux objectifs :

- => Aider le jeune à développer une connaissance de soi et à se projeter en prenant en compte ses propres contraintes (niveau, mobilité, organisation familiale...)
- => Aider le jeune à connaître son bassin d'emploi et à se projeter dans la réalité de son environnement

Les méthodes et outils utilisés :

- Ateliers collectifs et entretiens individuels
- Tests psychologiques d'aptitudes (NV7)
- Logiciel Parcouréo pour cibler les intérêts professionnels
- Questionnaires de motivation au travail, échelles de valeurs
- Enquêtes auprès de professionnels,
- Rencontres d'employeurs ou de jeunes qui peuvent expliquer leurs professions et leurs parcours,
- Stages en entreprises pour appréhender le métier dans sa globalité (atouts/contraintes) pour valider ou invalider le projet,
- Visites de centres de formation pour se repérer, se rassurer et découvrir des métiers parfois peu valorisés.



Chiffres clés :

101 jeunes accompagnés : 59 femmes - 42 hommes

Majoritairement des niveaux IV (22 F et 18 H)

et niveaux V (17 F et 17 H).

Augmentation du nombre de jeunes de niveau > III avec 17 jeunes en 2018 (11 F et 6 H) contre 9 en 2017 (5 F et 4 H).

A noter que certains jeunes n'ont pas terminé leur parcours pour différentes raisons :

- 17 pour un accès à l'emploi,
- 15 qui n'ont pas donné suite à l'accompagnement,
- 7 pour des problèmes de santé.

62 jeunes ont validé un projet :

31 jeunes dans le domaine sanitaire et social : 23 F - 8 H
(animation, services aux personnes),

12 jeunes dans le secteur du commerce : 5 F - 7 H,

11 jeunes dans le secteur du service aux entreprises :

8 F et 3 H (informatique, administratif, sécurité, banque assurance, RH, ...),

8 jeunes dans les métiers de bouche et restauration : 6 F - 2 H.

A l'issue de cet accompagnement :

37 jeunes sont en emploi : 26 F - 11 H

dont 9 CDI - 19 CDD - 9 Intérim

17 sont en formation : 11 F - 6 H

7 sont en formation en alternance : 2 F - 5 H

5 en Service Civique 2 F - 3 H



En 2018 un jeune homme a créé son entreprise dans le domaine de l'infographie.



LES JEUNES EN MOUVEMENT



DATE du 26 mars au 1er avril 2018

OBJECTIF Participer à la semaine nationale de l'industrie

Dans le cadre de cette semaine nationale, la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes a organisé un concours de création (peinture, dessin, montage photos...) à destination des jeunes de 16 à 25 ans suivis par les Missions Locales et les Ecoles de la Deuxième Chance.

Les créations devaient représenter « l'industrie du futur ».



Sur Issoire, un atelier en lien avec ce concours a été proposé aux jeunes de la Garantie Jeunes. Cette activité ludique a encouragé la réflexion sur les différents métiers de l'Industrie. Ils ont ainsi travaillé leur imagination et mis en œuvre leur créativité autour de leur propre conception de l'industrie du futur.

Le dessin présenté pour le concours par Océane et Benoît, deux des participants, a été désigné comme gagnant. Chacun d'entre eux a ainsi été récompensé par un chèque cadeau d'une valeur de 50 €.

Nous les félicitons pour leur travail de création !



En parallèle, tout au long de cette semaine, la Mission Locale a proposé aux jeunes des ateliers animés par le GRETA et l'AFPI pour présenter les métiers et les formations tournés vers l'Industrie, une visite d'entreprise (Ets BAGES) et la découverte des ateliers professionnels du lycée Henri Sainte Claire Deville à Issoire.



DATE du 17 au 23 septembre 2018

OBJECTIF Participer à la semaine de l'aéronautique

10 jeunes de la Mission Locale se sont investis dans l'organisation et la logistique de cet événement.



La première édition "Ailes et Volcan", festival aérien a été organisée sur Issoire les 15 et 16 septembre 2018. Cette manifestation a été prolongée par une semaine consacrée, pour l'occasion, à l'aéronautique.

Le public a découvert sur un lieu dédié de 3 000 m² : des pièces de fabrication réalisées par les entreprises locales (Aubert et Duval, Constellium, Rexiaa...), des maquettes, des vidéos et des visites virtuelles avec lunettes 3D...

Divers conférences sur les métiers de la Marine, l'emploi au féminin dans l'aéronautique, les formations....ont été également proposées.



LES JEUNES EN MOUVEMENT



DATE Entre février et juillet 2018

OBJECTIF S'investir dans les mini-chantiers avec les collectivités locales



Les mini-chantiers permettent de valoriser, créer, rénover des équipements collectifs (intérieur et/ou extérieur). L'objectif est de remobiliser des jeunes éloignés de l'emploi, en les intégrant dans un environnement professionnel, avec ses codes et ses contraintes.



Démarrés en 2017, ces projets collectifs se sont poursuivis sur l'année 2018. Trois se sont déroulés en partenariat avec **la Mairie d'Issoire** :

- **poursuite de la rénovation** (peinture des vestiaires) du gymnase Murat (6 jeunes pour 363 heures réalisées),
- **travaux de peinture** dans les locaux de la police municipale (5 jeunes pour 268 h),
- **travaux de peinture de la façade extérieure** des locaux à la base nautique (7 jeunes pour 260 h). Les conditions climatiques (pluie) ont rendu la réalisation de ce dernier mini-chantier plus compliquée.

Un autre projet collectif a été mis en place en collaboration avec **la Mairie de Champeix**. Il s'agissait de **travaux dans les espaces verts**. 7 jeunes ont été positionnés.



A noter :

La réussite des mini-chantiers dépend de plusieurs conditions. Pour assurer la cohésion et la solidarité d'un groupe, les jeunes doivent être réunis sur un même lieu et travailler ensemble pour se découvrir et s'entraider. Les tâches à exécuter doivent également être bien définies dès le départ. Enfin, il est important d'avoir des tuteurs (Mission Locale et Partenaire) disponibles qui puissent encadrer ces bénévoles tout au long des travaux.

LES JEUNES EN MOUVEMENT



DATE Du 4 au 13 Octobre 2018

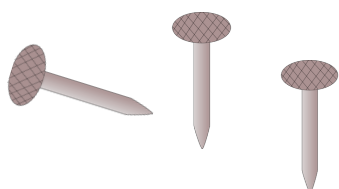
OBJECTIF Travailler sur un mini-chantier avec la Ressourcerie d'Issoire



Un mini chantier s'est déroulé à la **Ressourcerie d'Issoire** dans le cadre de la semaine des commerces de proximité. L'objectif de ce projet collectif était la **construction en palettes d'un labyrinthe « géant » de 10X10 mètres**. Il a été monté sur la place de l'abbatiale d'Issoire pour servir de support à une animation.



7 jeunes volontaires de la Mission Locale se sont associés à la totalité du projet. Ils ont ainsi participé à la recherche et la récupération de palettes auprès de différentes entreprises. Ils ont également élaboré des plans de construction et ont contribué au pré-montage du labyrinthe .



LES JEUNES EN MOUVEMENT



DATE Année 2018

OBJECTIF Agir pour autrui

Tout au long de l'année, la Mission Locale propose aux jeunes de s'investir dans des actions locales et ponctuelles sans attendre de compensation financière.



FERRARISSIMO est une opération caritative organisée en juin par le **Lions Club d'Issoire**. Elle rassemble chaque année des voitures sportives et propose des baptêmes sur le circuit du CEERTA. L'objectif est de **récolter des dons** pour soutenir la lutte contre la Mucoviscidose, le Cancer, l'Illettrisme, ... mais aussi l'aide aux personnes handicapées, malvoyantes, malentendantes...

De nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de ces deux journées dont 6 jeunes de la Mission Locale.

Ils ont été remerciés par les membres du Lions Club pour leur travail, leur disponibilité et leur bonne humeur.



A l'occasion d'une **collecte de sang** organisée sur Issoire, des jeunes accompagnés sur la Garantie Jeunes ont accepté de devenir donneurs pour sauver d'autres vies.

AGIR



PRÉVENTION

La Mission Locale a proposé à un groupe de jeunes **la visite de la caserne des pompiers de Saint Germain Lembron**. Au cours de cette rencontre, ils ont découvert l'ensemble du lieu : les hommes, les moyens, la salle d'alerte.... Ils ont été sensibilisés aux différentes missions du métier de Sapeur-Pompier (à la fois volontaire ou professionnel) et ont appris les conditions requises pour devenir SPV ou SP.



**VISITE
CENTRE DE SECOURS
SAINT GERMAIN LEMBRON**

Pour approfondir cette visite, des gestes concrets de secourisme avec des simulations d'intervention leurs ont été proposés ; ils ont ainsi pu manipuler les tuyaux utilisés en cas d'incendie et pratiquer des gestes de premiers secours. Les jeunes ont montré un bon esprit de curiosité et ont été à l'écoute des conseils donnés par le personnel rencontré.



LES JEUNES EN MOUVEMENT



DATE 12 Février et 25 Octobre 2018

OBJECTIF Appréhender le handicap



Une trentaine de jeunes inscrits dans le dispositif GJ ont été sensibilisés à la question du handicap à l'occasion d'un partenariat avec l'association Handischool. Cette dernière est intervenue deux fois pour les rencontrer au Gymnase Albert Buisson à Issoire.

L'un des animateurs, Nicolas VALENTIN (lui-même en situation de handicap), a informé les jeunes sur les différents types de handicaps existants (moteur, sensoriel...) et leur a présenté les aménagements possibles pour faciliter la vie d'une personne en situation de handicap (fauteuil roulant, cuisine basse ajustée à la taille d'un fauteuil, grande douche, place "handicapé"...).

Il a surtout tenté de « dédramatiser » ces situations avec l'exemple du sport qui pouvait être rendu accessible à TOUS même en fauteuil roulant. A partir d'images et de vidéos, il leur a présenté sa discipline : le rugby fauteuil.

Les deux interventions ont été basées sur des échanges « questions-réponses » et sur la pratique d'un sport en fauteuil roulant. Les jeunes se sont ainsi familiarisés avec les fauteuils « Handisport » en faisant des jeux par équipe et en participant à des matchs de rugby fauteuil.

Le retour des jeunes :

Ils ont particulièrement apprécié les échanges avec les animateurs. Ils se sentent « mieux informés et sensibilisés » à la question du handicap. Ils ont moins d'appréhensions pour discuter avec des personnes dans cette situation. Le petit plus pour eux reste la possibilité d'avoir pu tester une discipline sportive reconnue aux Jeux Paralympiques : cela les a fortement marqués.

L'ACCÈS À L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL



Quelques actions favorisant l'emploi :

Partenariat avec la CMA :

Le 10 septembre 2018, la Mission Locale a signé un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy de Dôme dans un objectif partagé de promotion de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat auprès du public jeune. Cette convention facilite notamment la mise en relation des offres et des demandes d'apprentissage.



Les recrutements à l'aveugle :

Une session de recrutement à l'aveugle avec les agences d'intérim partenaires (Acto Intérim, Adecco, ADEF +, Crit Intérim, DFI, Ergalis, Manpower, Randstad, Val d'Allier Interim...) a été lancée en novembre 2018.



Ce concept s'inspire du jeu télévisé « The Voice » et propose des rencontres à l'aveugle entre des recruteurs et des jeunes en recherche d'emploi. C'est pour chacun l'occasion de discuter d'opportunités d'embauche en évitant tout jugement sur l'apparence. La rencontre dure 15 minutes maximum par jeune (5 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement).



Le parrainage :



DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

L'action de parrainage débute avec la mise en relation d'un parrain avec un filleul et par l'acceptation par chacun de cet accompagnement. Le parrain et le filleul se rencontrent au moins une fois par mois. Les jeunes ciblés par cette mesure sont donc ceux qui ont un projet validé, en recherche active d'emploi et surtout ayant besoin de bénéficier d'un réseau.

Nous développons le réseau de parrains lors des différentes manifestations qui sont organisées sur le territoire. Les rencontres comme les "effervescences" : petits déjeuners mis en place par API avec une quarantaine d'entreprises favorisent les nouveaux contacts.

Le nombre moyen d'entretiens par parrainé est de 5 et la durée moyenne du parrainage est de 5 mois.

Enfin, les parrains participent régulièrement aux jobs dating organisés à la Mission Locale, c'est le moyen pour eux de se retrouver et d'échanger sur les parcours des jeunes.

9 parrains (4 F - 5 H)

Issus essentiellement du secteur privé

44.5 % de retraités

33 % en activité dont l'âge est > à 40 ans

Chiffres clés :

11 jeunes parrainés (6 F - 5 H)

9 parcours financés

Les jeunes ont entre 18 et 21 ans

82 % ont un niveau > au bac

A l'issue des parcours de parrainage :

3 en Service Civique
2 en CDD / Intérim
2 en contrat en Alternance
2 en formation qualifiante

L'ACCÈS À L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

Les périodes de mises en situation en milieu professionnel :

STAGES

DÉCOUVERTE DES
MÉTIERS

CONFIRMER UN
PROJET
PROFESSIONNEL

INITIER UNE
DÉMARCHE DE
RECRUTEMENT

ENTREPRISES

Les PMSMP permettent de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

La durée varie de 2 à 4 semaines.

Le bénéficiaire d'une PMSMP est toujours couvert pour les risques accident du travail (survenant soit sur le lieu de la mise en situation, soit au cours du trajet domicile-structure d'accueil), quelle que soit sa situation. C'est la Mission Locale qui assure le paiement de la cotisation de la couverture du risque auprès de l'URSSAF (0.04 euros / heure de stage).

Sa mise en oeuvre se fait par la signature d'une convention entre 3 parties :

- Le prescripteur : la Mission Locale

- Le bénéficiaire : un jeune de 16 à 25 ans

- La structure d'accueil : une personne morale (privée ou publique) disposant d'un numéro SIRET, qui doit être à jour de ses obligations sociales et fiscales, non condamnée dans les cinq dernières années et ayant d'autres salariés susceptibles d'assurer le tutorat de la personne en PMSMP.

Chiffres clés :

473 conventions signées pour 259 jeunes

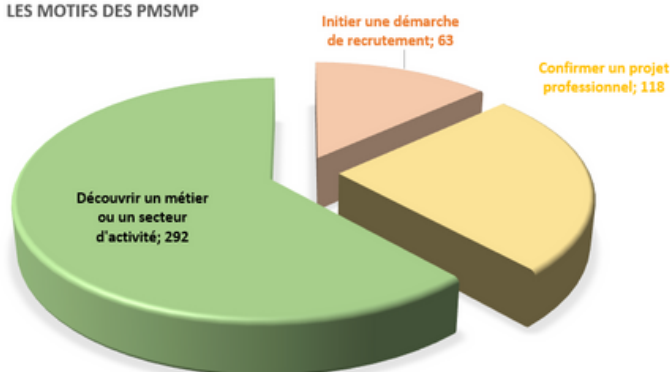
dont 60.5 % concernant des jeunes de la Garantie Jeunes

Plus de 66 % des PMSMP réalisées sur Issoire

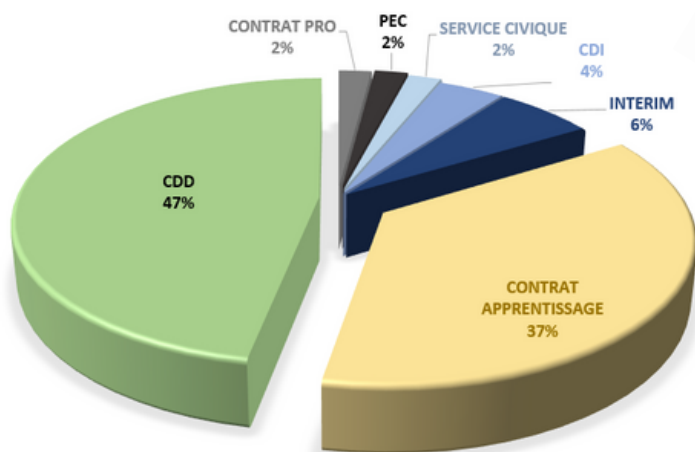
35 656 heures réalisées en entreprises

62 % ont un objectif de découverte de métier

LES MOTIFS DES PMSMP



A l'issue des PMSMP : 49 contrats signés



Ces contrats signés à la suite d'un stage se font dans des entreprises / collectivités issues des secteurs d'activités suivants :

- 23 % Commerce - Vente
- 13 % Hôtellerie - Restauration
- 12 % Services à la personne
- 12 %, Mécanique auto
- 12 % Industrie
- 8 % Bâtiment
- 6 % Métiers de bouche

L'ACCÈS À L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL



Le Service Civique :

Quels bénéficiaires ?

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Quelle durée ?

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans les domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation.

Quels objectifs ?

En accomplissant une mission de Service Civique en faveur de la collectivité, le jeune a la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social.

C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir.

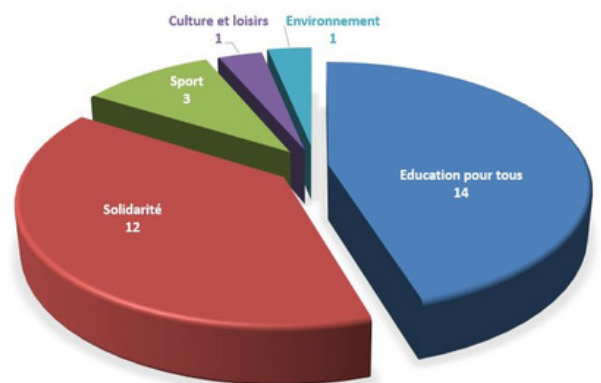
Quelle indemnité ?

Une indemnité de 580 € (473 € nets par mois sont versés directement au volontaire par l'État et 107 € par la structure d'accueil).

**SERVICE CIVIQUE 2018
ML ISSOIRE**
31 CONTRATS SIGNÉS
22 FEMMES - 9 HOMMES

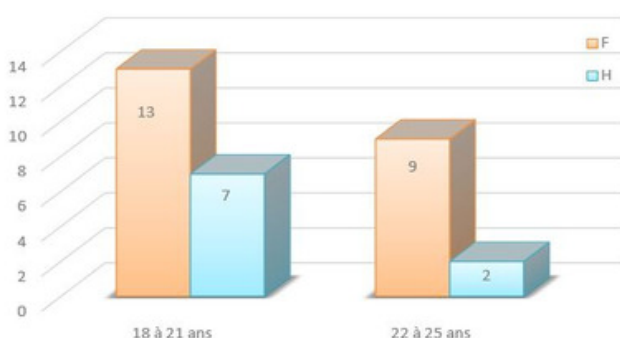
Une mission dans quelle structure ?

- 29 % dans les mairies (écoles)
- 26 % dans les établissements scolaires
- 23 % en associations (sportives, culturelles, SPA...)
- 16 % à Pôle Emploi
- 6 % Autre

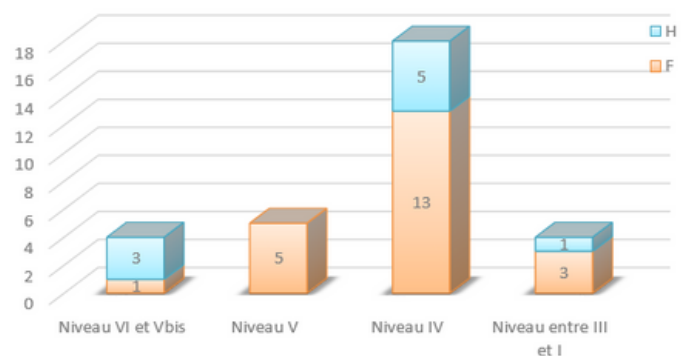


REPARTITION DES CONTRATS SIGNÉS PAR DOMAINE

Age des jeunes ayant signé un SC



Repartition par niveau scolaire



L'ACCÈS À L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

Les parcours qualifiants :

134 parcours de formation pour 126 jeunes

180 parcours de formation pour 170 jeunes en 2017

	2018 Nb de situations	2018 Nb de jeunes	2017 Nb de situations	2016 Nb de situations
Contrat apprentissage	42	40	36	46
Contrat de professionnalisation	12	12	12	17
PQCP	8	8	38	24
Qualif Pôle Emploi	39	37	25	28
Total formation qualifiante	101	97	115	115
API	2	2	1	
SIEG	0	0	47	82
E2C	0	0	1	1
POE	9	9	5	5
Divers hors financement Conseil Régional	22	20	11	12
Total formation préparatoire	33	31	65	100
TOTAL	134	126*	180	215

* des jeunes cumulent les situations

3 grands secteurs : Santé / Transport Logistique / Services à la personne

Les contrats de travail :

1 203 contrats de travail ont été signés en 2018 dont 85 % en CDD et 13% en CDI.

1 045 contrats de travail ont été signés en 2017 dont 87 % en CDD et 11% en CDI.

Nombre de situations et de jeunes en Emploi

Emploi	Nombre de situations
CDD - 6 mois	675
Interim	158
Contrat aidé non marchand	0
Contrat aidé marchand	0
Contrat insertion (CDDI)	0
Emploi d'avenir	0
Autres	2
Total Emploi Non Durable	835
CDI	158
CDD + 6 mois	134
Interim	51
Contrat aidé non marchand	17
Contrat aidé marchand	0
Emploi d'avenir	2
Autres	6
Total Emploi Durable	368
Total Emploi	1 203

	Nombre contrats signés	dont femmes	dont ZRR
	351	197	315
	91	31	85
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	2	0	2
Nombre de jeunes en Emploi Non Durable	412	214	374
	154	82	142
	131	79	122
	50	15	43
	16	10	14
	0	0	0
	2	1	0
	6	5	6
Nombre de jeunes en Emploi Durable	348	184	317
nombre total de jeunes ayant signé un contrat	693	359	629

Rappel : Un jeune peut
signer plusieurs contrats
en Emploi durable mais
aussi en Emploi non
durable

- 809 CDD (655 CDD en 2017)
- 209 CDD Intérim (116 CDD en 2017)
- 158 CDI (119 en 2017)
- 17 PEC (25 CAE en 2017)
- 8 Contrats divers
- 2 EAV (prolongation pour formation)

L'ACCÈS À L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

PEC : Parcours Emploi Compétences

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Leur mise en œuvre repose sur le triptyque **emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Quel public ?

Public le plus éloigné de l'emploi

Quels employeurs ?

Secteur non marchand : associations et collectivités

Quelle durée de contrat ?

de 9 à 12 mois - entre 20 et 26h / semaine

Chiffres clés

10 femmes - 7 hommes

47 % signés pour des activités auprès des enfants

59 % dans des collectivités

41 % en associations

Un forum organisé à la Sous-préfecture d'Issoire

8 employeurs présents

10 jeunes suivis à la Mission Locale positionnés

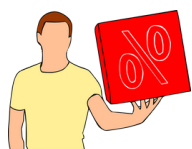
3 jeunes retenus

Les situations professionnelles des jeunes :

Types de situations professionnelles	Nbre de jeunes	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Emploi	693	57.6%	47.6%	37%	35,4%	35%	32%
Formation	72	6 %	9.7%	5.8%	7,1%	8,3%	9,3%
Alternance	54	4.5 %	2.6%	5%	3,8%	3,7%	5,7%
TOTAL	819	68.1 %	59.9%	47.8%	46.3%	47%	47%

3 grands secteurs :

Commerce / Hôtellerie Restauration / Services à la personne



Au 31/12/2018, 737 jeunes de - de 25 ans étaient inscrits à Pôle Emploi catégories ABC (Au 31/12/2017, 722 jeunes, 736 au 31/12/2016 et 787 jeunes au 31/12/2015). Le nombre de jeunes DE de -25 ans a augmenté d'1,5% en un an.

La catégorie A de +5.8% par contre les catégories B et C ont diminué de 3.2%.

La part des jeunes est de 13.9%.

TEMOIGNAGES

Hanan Abdeslam

AUTO-ENTREPRENEUR PHOTOGRAPHE

Hanan Abdeslam originaire d'Espagne est arrivée à Issoire en 2016 pour faire un service Volontaire Européen avec la Maison des Jeunes. Elle intègre un parcours d'un an en Garantie jeunes avec un projet de créer son activité en qualité de Photographe/vidéaste. Les périodes d'emploi en qualité de serveuse puis d'employée polyvalente lui ont permis de gagner en autonomie (financière) et un stage d'un mois dans une grande agence de communication parisienne a été l'occasion pour elle de développer son réseau professionnel.

Passionnée de photos, de nature et sportive enthousiaste, elle participe aux différentes manifestations issoiriennes (culturelles et sportives).

Son activité d'auto-entrepreneuse a vu le jour en mars 2018.

[] « J'ai tout de suite été impressionnée en Auvergne ».[] C'est ce qui l'a poussée à organiser cette exposition photos, un espace ouvert qui lui permet de partager son regard sur la région, ses émotions et son étonnement face à la nature. « Je ne sais pas ce que les gens vont penser. Mais l'idée est de transmettre une vision différente des choses quotidiennes. D'où le titre "L'Auvergne vue par une Espagnole". » « Pour prendre des photos, je suis mon instinct » Les clichés qu'elle a choisis de présenter, une quinzaine en tout, ont été pris durant les deux années qu'elle a passé dans la région. Chacun a nécessité au moins une heure de travail.



LA MONTAGNE

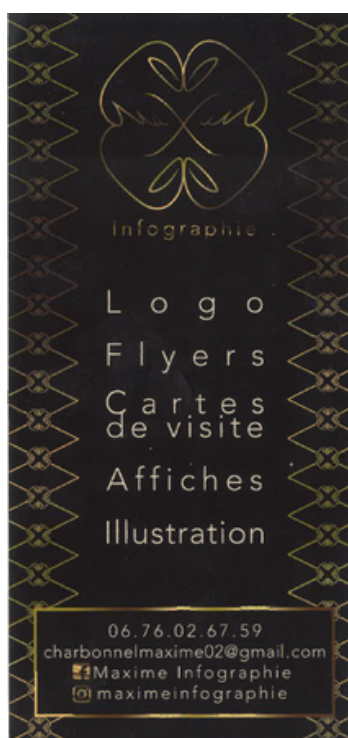
Publié le 01/04/2018



Hanan Abdeslam expose ses œuvres photographiques. Elle entend bien venir à l'aide et proposer d'être

en 000 à d'autres sites d'exposition.

Extrait de l'article de Thomas Gatherias paru dans la Montagne le 1er avril 2018



Maxime Charbonnel

AUTO-ENTREPRENEUR INFOGRAPHISTE

Maxime CHARBONNEL a obtenu en 2014 un CAP Signalétique Enseigne et Décor, puis en 2016 un Brevet des métiers d'Art.

Il est entré sur le dispositif Garantie Jeunes fin 2017 après avoir passé une 1ère année en Licence Arts Plastiques. Durant cet accompagnement, il réalise un stage dans un salon d'esthétique qui ouvre ses portes. Il doit participer à la création de la signalétique du salon : bandeau de magasin, flyers et cartes de visites.

Il participe également au module "définition du Projet Professionnel" et fait part de ses envies. Il souhaiterait devenir illustrateur de BD ou animateur 2D ou 3D. Pour concrétiser un projet plus réaliste, il se lance dans la création d'une micro entreprise de communication visuelle grâce à l'accompagnement de BGE Issoire.

Son activité d'auto-entrepreneur a vu le jour en août 2018.

LES PERSPECTIVES 2019

2018 2019

- Assurer la pérennité de l'Association et la continuité de ses missions
- Proposer de nouvelles formes d'accompagnement et des services innovants
- Nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2019 - 2022 - ETAT - PACEA
- Développer l'Alternance
- Favoriser des projets de mutualisation entre Missions Locales
- Mise en place d'une organisation pour répondre au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)



RAPPEL

Niveau VI : sortis de 6ème, 5ème, 4ème

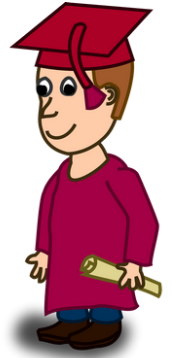
Niveau V bis : sortis de 3ème générale, 4ème et 3ème technologiques ainsi que les 1ères années de CAP ou BEP.

Niveau V : sortis de l'année terminale des cycles courts professionnels (2ème année de CAP BEP) et abandon en classe de 2nde ou 1ère, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sortis des classes terminales du 2nd cycle, avec ou sans diplôme

Niveau III : bac + 2

Niveau II et I : bac + 3 et plus



Note :

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



MISSION LOCALE

22 rue du Huit Mai
63500 ISSOIRE
04 73 89 09 85

Mail : contact@mission-locale-issuire.com
Site : www.missionlocale-issuire.org

Antennes :

Brassac les Mines : 04 73 55 83 98

5 Avenue de Jumeaux (locaux DGSAS) 63570 BRASSAC LES MINES

Vic le Comte : 04 73 69 09 18

11 Impasse des Dames 63270 VIC LE COMTE